

Projet de note stratégique – Secteur des cultures

I. Analyse des besoins et avantage comparatif de la FAO

1. Le monde est confronté à une demande sans précédent de produits végétaux destinés à l'alimentation humaine et animale. Pour y répondre, la production végétale mondiale devra presque doubler au cours de la période 2000 à 2050. Comme la population humaine et l'urbanisation continuent d'augmenter, et comme un nombre croissant de personnes plus aisées partout dans le monde consomment davantage de produits d'origine animale, les prix mondiaux des denrées issues des cultures monteront si l'offre ne suit pas le rythme de la demande. Les approvisionnements peuvent aussi être affectés par divers facteurs, comme une réorientation de la production (au profit des biocombustibles par exemple), l'augmentation du coût d'intrants clés (combustible et engrais), de mauvaises récoltes dues à des conditions climatiques défavorables, des infestations de ravageurs ou l'apparition de maladies. Dans un système globalisé, l'impact se fait rapidement sentir sous forme de pénuries alimentaires et de flambées des prix. La communauté internationale commence à prendre conscience de l'importance et de la fragilité de la sécurité alimentaire mondiale.

2. Les agriculteurs peuvent bénéficier de la hausse des prix des denrées pour peu qu'ils soient en mesure de produire des excédents de qualité commercialisable. Néanmoins, dans de nombreux pays en développement cette conjoncture n'entraîne pas automatiquement une amélioration des moyens d'existence ruraux du fait que les systèmes de production et/ou de distribution sont souvent limités. En outre, les efforts d'intensification peuvent, s'ils ne sont pas viables, compromettre les perspectives à long terme de production. L'équation, pour les pays, se pose en ces termes: produire des aliments (pour la consommation humaine et animale) et des fibres correspondant aux besoins par la quantité et la variété, qui soient sains et de qualité, selon des modes adaptés aux possibilités des agriculteurs pauvres en ressources et aux exigences des consommateurs, tout en élargissant les créneaux des industries locales de valorisation des produits et en préservant la base ressources naturelles.

3. En tant qu'organisation multilatérale neutre, la FAO joue un rôle irremplaçable dans l'analyse et l'élaboration d'options visant l'intensification durable du secteur des cultures au niveau national, régional et mondial. Les décideurs doivent se pencher sur divers problèmes: concurrence pour les ressources en terre; vastes zones accusant une baisse de fertilité des sols; approvisionnement limité en eau supplémentaire pour l'agriculture irriguée; risque croissant de prolifération des ravageurs des plantes et apparition de nouvelles maladies; et incidences complexes du changement climatique sur la production agricole. La FAO dispense une large gamme de conseils équilibrés d'ordre technique et politique, intégrant une perspective de "services écosystémiques", portant sur les sols, la rétention hydrique et la qualité de l'eau, la pollinisation, et la gestion des ravageurs et des maladies– facteurs d'importance de plus en plus critique pour la durabilité.

4. Les avantages comparatifs de la FAO pour s'attaquer à la tâche complexe de promouvoir l'intensification durable du secteur des cultures sont les suivants:

- a. Très vaste connaissance des options applicables à l'intensification de la production végétale, à l'utilisation des terres et des eaux, et grande expertise dans le domaine de l'analyse et de l'étude prospective des produits.
- b. Expérience pratique de la mise en œuvre de politiques et stratégies destinées à promouvoir l'adoption à plus grande échelle de nouvelles technologies dans le contexte du développement, notamment à travers les programmes nationaux et/ou régionaux de sécurité alimentaire.
- c. Suivi mondial sur le long terme de technologies nouvelles d'intensification. Cet aspect complète le rôle du GCRAI et des SNRA qui se concentrent essentiellement sur le développement technologique.
- d. Expertise de la promotion d'une perspective écosystémique dans le renforcement des capacités visant à résoudre les questions de durabilité dans le secteur des cultures au moyen de la chaîne de valeur.

- e. Large reconnaissance du caractère objectif et neutre de son travail avec tous les intervenants dans la production agricole, le traitement après-récolte et la commercialisation, ainsi que de son appui aux programmes en faveur des petits agriculteurs.
- f. Mise en place de plateformes intergouvernementales et de réseaux de connaissances techniques pour examiner les questions transfrontières, régionales et mondiales en partenariat, y compris avec des parties prenantes non gouvernementales.
- g. Expertise de l'emploi de technologies de pointe, y compris des applications nucléaires dans le secteur des cultures, particulièrement dans le contexte des services écosystémiques relatifs à la terre et à l'eau.
- h. Rôle reconnu dans la promotion de processus visant la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques qui constituent les fondements du Plan d'action mondial.
- i. Rôle reconnu dans la création et l'appui aux travaux des secrétariats des organes chargés d'établir des normes internationales (*par ex.* CIPV, Codex), Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, conventions (Convention de Rotterdam) et accords (Code de conduite pour l'utilisation des pesticides) dans le secteur des cultures.

II. Vision d'ensemble et principaux objectifs

5. Le programme de la FAO pour les cultures vise globalement à mettre au service de ses États Membres les connaissances et les capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre, dans le secteur de la production végétale, des politiques et programmes bien conçus, propres à renforcer la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé, les revenus et les moyens d'existence, et à protéger l'environnement dans un monde globalisé. Les principaux objectifs du programme sont les suivants: i) mise en œuvre au plan national de politiques et programmes appropriés qui appuient l'intensification de la production végétale, en privilégiant les services écosystémiques, la durabilité et les moyens d'existence des agriculteurs pauvres en ressources; ii) amélioration de la conservation et de l'utilisation durable des ressources naturelles pertinentes; et iii) établissement d'un système mondial de principes, de normes, et collaboration sur les questions relatives aux cultures.

III. Principaux résultats attendus

6. La stratégie d'ensemble de la FAO pour les cultures vise cinq résultats interdisciplinaires de grande portée. Elle intègre l'utilisation durable des ressources naturelles, une aide à l'élaboration des politiques, l'agroforesterie et les espèces envahissantes, les systèmes de production associant riziculture et pisciculture, l'intégration culture-élevage et aliments pour animaux, l'hygiène et la qualité des aliments, les normes du Codex et la nutrition humaine, les pratiques de production saine, les entreprises agricoles, l'agro-industrie et l'infrastructure rurale, le commerce international et les statistiques, les situations d'urgence et le relèvement, la sécurité alimentaire et la gestion des connaissances, avec des activités centrales de production végétale et de protection des plantes. La stratégie fait aussi appel aux dispositifs de collaboration avec des organismes des Nations Unies (OMS, PNUE, AIEA) et des entités n'y appartenant pas (GCRAI, CDB, NEPAD, PDDAA), des ONG et des partenaires des secteurs public et privé.

Résultats	Produits contribuant à l'obtention des résultats
A. Les gouvernements appuient l'intensification durable de leur secteur de la production végétale	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la concertation internationale entre tous les partenaires sur les politiques d'intensification durable • Établissement des bases scientifiques nécessaires pour comprendre et quantifier les avantages des services écosystémiques ainsi que les effets des pratiques agricoles, et pour étayer l'élaboration de politiques propres à optimiser la prestation de services écosystémiques et à récompenser les agriculteurs qui les dispensent • Parachèvement des options et approches stratégiques destinées à l'intensification durable de la production végétale qui ont été conçues, testées et affinées sur la base d'études de cas de validation des concepts, pour appuyer des programmes nationaux, comme le

Résultats	Produits contribuant à l'obtention des résultats
	<p>Programme national pour la sécurité alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apport technologique ciblé mis en place à l'appui des politiques et programmes des États Membres concernant la nutrition des plantes, la gestion des sols et des eaux, les normes phytosanitaires, la sélection végétale et la lutte contre les ravageurs à l'échelle des zones
B. Les gouvernements appuient l'amélioration des moyens d'existence ruraux pour les agriculteurs pauvres en ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de politiques, stratégies et programmes destinés à améliorer les moyens d'existence ruraux par l'élargissement des possibilités de production et de commercialisation accessibles aux agriculteurs, et à encourager le développement des sous-secteurs qui semblent les plus prometteurs du point de vue des moyens d'existence • Identification des contraintes majeures en matière de technologie et d'infrastructure en vue d'améliorer la qualité des conseils sur les investissements propres à renforcer l'accès des agriculteurs aux technologies, aux connaissances et aux marchés
C. Les gouvernements mettent en œuvre des mesures d'appui à la conservation et à l'utilisation durable ressources phylogénétiques	<ul style="list-style-type: none"> • Application plus complète du Plan d'action mondial sur les ressources phylogénétiques aux niveaux national et régional pour la conservation et l'utilisation durable • Mise en œuvre de l'Initiative de partenariat mondial pour le renforcement des capacités de sélection végétale
D. Les gouvernements établissent des normes intéressant le secteur des cultures, y compris la collaboration transfrontière requise	<ul style="list-style-type: none"> • Pleine participation des pays au sein des organes chargés d'établir des normes internationales (CIPV, <i>Codex</i>) dans le cadre d'un processus ouvert et transparent d'élaboration de normes phytosanitaires harmonisées et reconnues par l'Accord de l'OMC sur les mesures phytosanitaires • Amélioration du respect, au plan national, des obligations au titre de la CIPV et des normes internationales sur les mesures phytosanitaires • Application de la Convention de Rotterdam dans un plus grand nombre de pays • Appui effectif au Traité international relatif aux ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture • Mise en place du forum de consultation intergouvernementale sur les grandes questions récemment apparues dans le secteur des cultures
E. Les gouvernements gèrent avec succès les attaques de ravageurs et les flambées de maladies des végétaux	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de systèmes nationaux et régionaux de surveillance et d'alerte rapide pour les principaux ravageurs et les maladies majeures des végétaux, y compris des dispositifs de prévision et de cartographie de la vulnérabilité pour maîtriser la propagation internationale de ravageurs et leur introduction dans les zones menacées • Meilleure compréhension et examen périodique de l'impact des ravageurs et des maladies (sur le commerce international et la sécurité alimentaire), ainsi que des options de gestion ou de maîtrise des nuisibles

IV. Caractéristiques de la mise en œuvre

7. *Fourniture de connaissances, d'informations et plaidoyer*: Le programme de la FAO pour les cultures donne des informations et une analyse sur les options en matière de production végétale et de protection des cultures afin d'aider les États Membres à optimiser la planification et les choix stratégiques compte tenu de leur propre contexte social, économique et environnemental.

8. Appui aux politiques et renforcement des capacités: Le programme de la FAO pour les cultures aide les États Membres à prendre des décisions en toute connaissance de cause et influe sur le développement de technologies et de politiques appropriées. Les informations, l'analyse sectorielle et l'aide à la prise de décisions constituent la principale contribution du programme au renforcement des capacités de développement au sein des communautés visées.

9. Tribune neutre et appui à l'établissement de normes et aux initiatives internationales: Divers aspects du secteur de la production végétale, par exemple les ravageurs et les maladies des plantes, la sécurité sanitaire des aliments, les ressources phytogénétiques, le commerce de certains pesticides dangereux, le code de conduite sur l'utilisation des pesticides font l'objet de négociations/réglementations internationales nécessitant une action intergouvernementale pour laquelle le programme cultures de la FAO donne des avis et des indications.

10. Appui aux États Membres et opérations d'urgence: L'aide aux États Membres concernant les cultures est fournie par l'intermédiaire du réseau en place des bureaux décentralisés de la FAO, dans le cadre duquel les priorités sont établies selon des *Cadres nationaux sur les priorités à moyen terme*. Un appui direct aux États Membres est fourni en cas d'attaques majeures de ravageurs ou de flambées de maladies des plantes, ou dans le contexte du relèvement à la suite de catastrophes ou de situations d'urgence.

11. Indications données aux Membres: Le programme de la FAO pour les cultures est appuyé et orienté par des instances intergouvernementales s'occupant des questions de production végétale et de protection des plantes (par exemple CMP, Comité de l'agriculture, CRGAA, Traité international sur les RPGAA, organisations régionales de protection des plantes, commissions de lutte contre le criquet pèlerin, Commission internationale du riz).